

Compte rendu de séance

Séance du 23 NOVEMBRE 2018

L'an 2018 et le 23 novembre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de Madame CHAPUIS Lysiane, le Maire

Présents : Mme CHAPUIS Lysiane, Maire, Mme BOURDOIS Mugnette, Mme GROENEWEG Elizabeth, M. NAUDIN Gérard, Mme PASQUET Christine.

Absents :

Mrs M. BRAULT Jean-Yves, JACHIMOWIEZ Jordan et M. LEFRANC Jonathan

Date de la convocation : 19/11/2018

Date d'affichage : 19/11/2018

A été nommée secrétaire : Mme Elizabeth GROENEWEG

Madame le Maire demande l'ajout de deux points à l'ordre du jour :

8. INDEMNITES DU COMPTABLE DU TRESOR PUBLIC

9. REMPLACEMENT DE M FOURNIER MICHEL AUX COMMISSIONS

10. DECISION MODIFICATIVE

Approuvé à l'unanimité

1. APPROBATION DE LA SEANCE DU 19 OCTOBRE 2018

Approuvé à l'unanimité

2. RECONDUCTION DU CONTRAT DU PRESTATAIRE SEGILOG

Tous les 3 ans il convient de signer un contrat avec le fournisseur du logiciel exploitation de comptabilité, paie, état civil et élection : SEGILOG. Ce contrat comprend : le droit de se servir du logiciel, les conseils téléphoniques, les formations sur place avec un informaticien de SEGILOG et les mises à jour. Etant donné que la Communauté de Communes Canaux et Forêts a mis en place un logiciel d'urbanisme très complet, accessible aux communes membres, régulièrement mis à jour avec la DDT et surtout gratuit, la commune n'a alors plus l'utilité du cadastre proposé par SEGILOG. Une notification doit être apportée dans la délibération : Gain de 95 € par an. Ce qui nous apporte au gain de 95 €/an.

Période /Type de contrat	2012-2015	2016-2019	2019-2021
Droit et utilisation	1386 HT /an	1485 € HT/an	1584 € HT/an
Maintenance et formation	154 € HT/an	165 € HT/an	176 € HT /an
Cadastre	85 € HT/an	90 € / an	95 € / an

Total par an	1625 € HT	1740 € HT	1760 € HT
Total pour les trois ans	4875 €	5220 €	5280 € HT

Approuvé à l'unanimité

3. POINT SUR LE RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CANAUX ET FORETS EN GATINAIS ET DU SPANC

Madame Le Maire, déléguée titulaire à la Communauté de Communes Canaux et Forêts, fait le point sur le rapport d'activités 2017 qui a été une année importante d'intégration de compétences suite à la fusion des trois communautés de communes Châtillon Coligny, Lorris et Bellegarde.

Cette intégration demande beaucoup de travail et beaucoup d'ajustements.

C'est essentiellement un travail administratif très lourd avant que nous n'arrivions à un projet de territoires.

Pour l'année 2017, nous avons voté trois budgets mais en 2018 nous n'avons voté qu'un budget. Nous le constaterons avec le rapport d'activités prochain.

Lors du dernier conseil communautaire, nous avons défini l'intérêt communautaire concernant la politique locale du commerce. **Par exemple : notre boulangerie – café restera d'intérêt communal.**

Dans le cadre de l'harmonisation de la compétence aire de jeux et cœur de village, nous sommes convenus que les aires de jeux et les cœurs de village resteraient d'intérêt communal. Si nous voulons que **les conseils municipaux s'impliquent et continuent à s'impliquer, il est nécessaire que la commune conserve des projets pour lesquels la décision revient au Conseil Municipal.**

4. PRESENTATION DU PROGRAMME DE VOIRIE ET D'ECLAIRAGE PUBLIC POUR L'ANNEE 2019

Madame le Maire présente le programme prévisionnel concernant la voirie. Il est hautement probable que le choix se porte sur la route des Crapottes – Dammarie-sur-Loing-Aillant. Une grosse partie concerne Dammarie (montant des travaux prévu = 75 125 €). Une partie moindre Aillant (montant des travaux prévu = 29 500 €). Ce qui est très intéressant pour les deux communes concernées c'est que la route sera refaite complètement. Le travail est le résultat du travail de la commission. Nous voterons lors d'un prochain conseil communautaire.

5. POINT PLUI (Plan Local d'Urbanisme)

Depuis la réunion de lancement du 9 avril 2018 un gros travail a été réalisé

- Diagnostic PLUI
- Le diagnostic PLUH Volet habitat

Puis de nombreux ateliers ont eu lieu avec les représentants des communes. Pour Aillant c'est Elizabeth GROENEWEG et Lysiane CHAPUIS qui représentent les communes et font partie des groupes de travail qui se réunissent fréquemment à Lorris. En novembre 4 journées ont eu lieu sur site : nous avons traversé et étudié les 38 communes de la Communauté de Communes canaux et forêts en Gâtinais, donc notre territoire complet.

De la co-élaboration du portrait du territoire à la définition des enjeux nous poursuivons notre travail en commun :

- En équilibre économique à re définir
- En ce qui concerne la démographie et le logement, des dynamiques sont à renouveler
- De nouvelles mobilités sont à inventer

- Une structuration cohérente est à préserver
- Ainsi que des équilibres paysages et environnementaux sensibles
- Notre identité doit être mieux valorisée d'ici à début 2020.

Il faut que nous ayons abouti au PADD c'est-à-dire au Projet d'Aménagement et de Développement Durables

6. POINT NOEL 2018

Le repas des aînés aura lieu le samedi 8 décembre de 12h00 à 16h00 en compagnie des élus et des membres de la commission sociale non élus.

A 16h ils seront rejoints par les enfants qui chanteront et danseront en l'honneur de leurs aînés avant de déguster un goûter confectionné par Laurent, notre nouveau boulanger. Le Père Noël sera parmi nous à partir de 17h00 et il distribuera les cadeaux (aux enfants sages !). Les décorations seront faites dans le village et dans la salle Marcel Deprez le samedi 1^{er} décembre et lundi 3 décembre.

7. PROGRAMME FESTIVITES 2019

Le programme des festivités de la municipalité 2019 est pratiquement terminé ; Il reste quelques dates à fixer ce sera chose faite dans 8 à 10 jours. Il sera envoyé à chaque administré dans la lettre que Madame Le Maire enverra pour les vœux.

8. INDEMNITES DU COMPTABLE DU TRESOR PUBLIC

Chaque année, les communes versent au Comptable du Trésor Public une indemnité pour les services et l'établissement de la comptabilité des communes. Il convient de prendre une délibération. Cette année la commune d'Aillant sur Milleron versera la somme de 306.03€ brut au comptable du Trésor Public pour ses bons et loyaux services rendus.

Approuvé à l'unanimité.

9. REMPLACEMENT DE M FOURNIER MICHEL AUX COMMISSIONS

Madame le Maire informe les conseillers qu'étant donné la démission de M Michel FOURNIER 1er Adjoint au Maire, il faut nommer un nouveau représentant pour les commissions de voirie, d'éclairage public et Spanc de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais et au sein du Syndicat des Eaux de Saint Maurice sur Aveyron.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré nomme Mme Lysiane CHAPUIS, aux fins de représenter la commune d'Aillant sur Milleron aux commissions de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais et au sein du Syndicat des Eaux de Saint Maurice sur Aveyron.

Notre mandat se terminant en mars 2020, il n'y aura pas de nouvel adjoint élu.

10. DECISION MODIFICATIVE

Madame le Maire informe les conseillers qu'il faut alimenter le compte 2051 – *Concession et droits similaires* – pour la dépense de l'achat d'un logiciel Microsoft. Il convient de prendre la décision modificative suivante :

- Réduire le crédit du Compte 2152 - 248.04 €
- Augmenter le crédit du Compte 2051 + 248.04 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote la décision modificative proposée.

Questions diverses :

Le mercredi 21 novembre, Madame Le Maire a fait partie des 2000 maires invités à l'Elysée par Monsieur Le Président Emmanuel MACRON. Sa parole à l'égard des Maires présents :
« La France ne serait pas la même sans vous parce que vous êtes les artisans de la transformation du pays
« Notre Nation » est l'addition d'ambitions portées par des passionnés de l'intérêt général ».

Le 22 octobre dernier s'est tenue une réunion pour définir qu'au 1^{er} janvier prochain sera créée une structure Pôle Equilibre Territorial et Rural (PETR) réunissant le Pays Gâtinais et l'agglomération montargoise. Le Président est Frédéric Néraud.

7 commissions créées :

- ⇒ Plan climat Energie Environnement Mobilité
- ⇒ Aménagement de l'espace – Urbanisme gestion et suivi du SCOT
- ⇒ Développement économique – Agriculture
- ⇒ Développement touristique – programme leader – action culturelle
- Démographie médicale –action sociale territoire de santé
- Communication

L'assemblée générale de l'UNA (Aide à Domicile) a eu lieu le jeudi 8 novembre.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 20h00.